

CDEN des Yvelines : 7 octobre 2025

Déclaration liminaire de la FSU

Madame la vice-présidente du Conseil départemental,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous souhaitons tout d'abord exprimer notre émotion et notre colère face au décès de Caroline Grandjean-Paccoud, professeure des écoles dans le Cantal, qui a mis fin à ses jours le 1er septembre 2025, jour de la rentrée, après de long mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail. La FSU 78 réaffirme son engagement contre les LGBTQIaphobies et rappelle la responsabilité de l'employeur dans la protection de ses agents.

Ce CDEN se tient dans un contexte d'instabilité politique et de mobilisation d'ampleur : après les grèves du 10 et du 18 septembre, les personnels de l'Éducation Nationale ont été à nouveau dans la rue ce jeudi 2 octobre, à l'appel de toutes les organisations syndicales, dans un cadre interprofessionnel, pour demander un autre budget pour l'école, et, plus largement, pour les services publics. Les mobilisations massives contre les choix austéritaires et l'injustice sociale imposent au gouvernement à venir un changement de politique. La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales, avec les travailleuses et les travailleurs, exigent :

- L'abandon de l'ensemble du projet de budget
- La justice fiscale, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, et contraignent le versement des dividendes ;
- La conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises privées ;
- Des moyens budgétaires à la hauteur pour les services publics partout sur le territoire ;
- Une protection sociale de haut niveau et l'abandon du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ;
- Des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France, et des mesures contre les licenciements.

La FSU 78 engage les collègues à résister à toutes les nouvelles injonctions et à mettre en échec cette politique délétère. Elle appelle la profession à continuer et à amplifier la mobilisation afin notamment de peser sur le choix d'un futur gouvernement en accord avec nos revendications.

Au niveau départemental, l'augmentation de 6% du montant total des DGF semble bien faible en comparaison de la chute drastique de 30% des deux dernières années. En réalité, quasiment aucun changement dans le barème d'attribution des dotations n'apparaît, seule la création d'un supplément mobilité pour les transports vient augmenter légèrement les dotations. Si ce supplément est une bonne initiative, cela ne permet pas une hausse significative des DGF qui resteront pour la totalité des établissements largement inférieures à celle de 2024 malgré une inflation de 8% en 3 ans. Cette diminution des DGF, combinée à celle des budgets alloués au Pass Culture, a des conséquences concrètes dramatiques sur la vie des établissements : renoncement à des achats de matériel pédagogique, annulation de voyages et sorties, impossibilité d'emmener tous les élèves à la piscine dans un contexte de forte hausse de prix des lignes d'eau et des transports....

Comme tous les ans, les membres du CDEN vont devoir émettre un avis sur la répartition des dotations par établissement, sans que celles-ci ne leur aient été envoyées en amont de la séance. Nous craignons qu'une nouvelle fois elles ne nous soient même pas présentées durant l'instance. Afin de pouvoir pleinement exercer leur rôle de représentants des personnels, dans un cadre véritablement démocratique les élus de La FSU demandent : que les dotations par établissement, incluant celles de l'enseignement privé soient envoyées à tous les membres du CDEN, 10 jours à l'avance conformément au règlement intérieur que ces dotations soient présentées sur et puissent faire l'objet d'un véritable échange conformément à l'article R 235-11 du Code de L'éducation listant l'examen des dotations financières et des dépenses pédagogiques comme l'un des sujets sur lesquels le Cden doit être consulté.

Nous sommes étonnés de ne voir aucune trace de la dotation SIEL + dans les documents envoyés par le Conseil Départemental en amont du CDEN. Si la FSU dénonce depuis plusieurs années l'attribution d'une partie de la DGF sous condition de projet, nous réclamons aussi que le budget dédié à cette enveloppe soit équitablement réparti et reversé en intégralité dans les DGF des collèges publics du département, ce qui n'est pas le cas actuellement. La FSU continuera de dénoncer les financements sous condition de projet par nature inégalitaires, qui ajoutent des complexités administratives, budgétaires et calendaires, et permettent au Conseil Départemental de s'immiscer dans les projets pédagogiques des enseignants et personnels d'éducation.

Sans surprise, le projet de mutualisation des agents de maintenance, se met en place sur le terrain dans les 21 collèges concernés, avec pour effet une dégradation prévisible du fonctionnement des établissements. Leur présence se révèle rapidement insuffisante dès lors qu'un personnel se trouve en arrêt maladie, ou appelé à gérer une urgence dans un autre établissement t, sans parler de l'impossibilité pratique à mettre en œuvre un PPMS - pourtant voté dans le Conseil d'Administration de plusieurs collèges- requérant la présence simultanées dans 3 établissements de l'unique personnel habilité pour intervenir sur les tableaux basse tension ? Aucune réponse n'a été apportée par le Conseil Départemental aux questions soulevées par les chefs d'établissement.

La FSU continuera sa mobilisation engagée l'an dernier contre la mutualisation des agents de maintenance des collèges, dans un cadre intersyndical le plus large possible. Nous exigeons l'abandon de ce projet qui détériore encore un peu plus le service public d'éducation, en vue de faire des économies, au détriment de la sécurité des collégiens et des personnels.

Nous ne pouvons que constater que le déploiement du cartable numérique reste toujours aussi chaotique en début d'année. Nous ne reviendrons pas sur l'historique de cette décision, que nous avons déjà longuement commentée lors des précédents CDEN. Nous nous inquiétons qu'aucune consigne claire ne soit arrivée dans les établissements alors qu'il nous avait été annoncé l'an dernier pour la fin d'année scolaire. Actuellement des centaines de tablettes restent enfermées dans des cartons dans certains collèges dans l'attente d'un devenir incertain. La FSU exige une communication rapide envers les établissements sur les décisions prises, qui doivent prendre en compte les choix des équipes pédagogiques.

La FSU 78 s'inquiète également de la diminution de la fréquence de passage des technicien·nes de Seine et Yvelines numérique et l'allongement des délais de règlement des problèmes numériques, ce qui dégrade les conditions de travail de personnels et d'apprentissage des élèves.

La FSU 78 dénonce le choix du Conseil Départemental de passer de 5 à 4,5 composantes dans les cantines des collèges du département, de nouveau pour des raisons budgétaires (économie de 365 000€ par an), dégradant ainsi la qualité du service de restauration scolaire, alors même que pour certains élèves le repas du midi à la cantine est le seul repas complet de la journée. Dans le même temps, le Conseil Départemental des Yvelines s'entête dans la création d'une nouvelle SEMOP, alors même que la première SEMOP a montré toutes ses limites (problème lors de la gestion des facturations de la cantine scolaire, non remplacement des agents, diminution des quantités à la restauration scolaire...). La FSU rappelle son opposition à l'externalisation de la restauration scolaire et à l'entretien des EPLE des Yvelines via une SEMOP, il est inacceptable que de l'argent public puisse être reversé en dividendes à des actionnaires privés agissant en délégation de service public

Enfin, la FSU 78 continue de s'inquiéter sur l'état du dialogue social entre le Conseil Départemental et les représentants des personnels. Sur les DGF, le refus de nous envoyer les dotations en amont, et même de nous les présenter en instance, illustre ce refus de dialogue. De plus, sur de nombreux sujets (SEMOP, mutualisation des agents de maintenance, numérique...), le CD78 préfère dialoguer avec le G21, plutôt qu'avec les représentants des personnels qui, contrairement aux chefs d'établissement, tirent leur légitimité des élections professionnelles. Enfin, nous ne pouvons que constater, que contrairement à la promesse faite par Madame la Vice-présidente du Conseil Départemental, aucune réponse n'a été faite à la demande d'audience de l'intersyndicale (FSU, UNSA, CFDT, SNALC, CGT, Solidaire) envoyée une première fois le 24 mars dernier et renvoyée plusieurs fois dans les mois qui ont suivis.

Les états généraux de l'éducation qui se sont tenus en novembre dans les Yvelines ont rassemblé une large intersyndicale. Cette intersyndicale s'est mobilisée face aux différents projets délétères du conseil départemental. Face aux multiples attaques que subissent les services publics, les organisations syndicales présentent un front unitaire large. Il y a urgence à redonner à l'Ecole et aux services publics les moyens de fonctionner, dans un contexte où l'abandon des politiques publiques, notamment de soutien aux plus fragiles, fait le lit de l'extrême droite.